



Schweizerischer Verband für Pferdesport
Fédération Suisse des Sports Equestres
Federazione Svizzera Sport Equestri
Swiss Equestrian Federation

Promotion de la relève FSSE

Disciplines Saut, Dressage et Concours
Complet



Buts de la promotion de la relève dans tous les disciplines

- Formation de base solide à tous les niveaux, afin d'assurer un cadre de relève et, à long terme, un cadre Elite
- Augmentation de l'importance de la promotion de la relève au sein de la Fédération, ainsi qu'auprès des associations régionales



Buts spécifique de la promotion de la relève des disciplines

Saut:

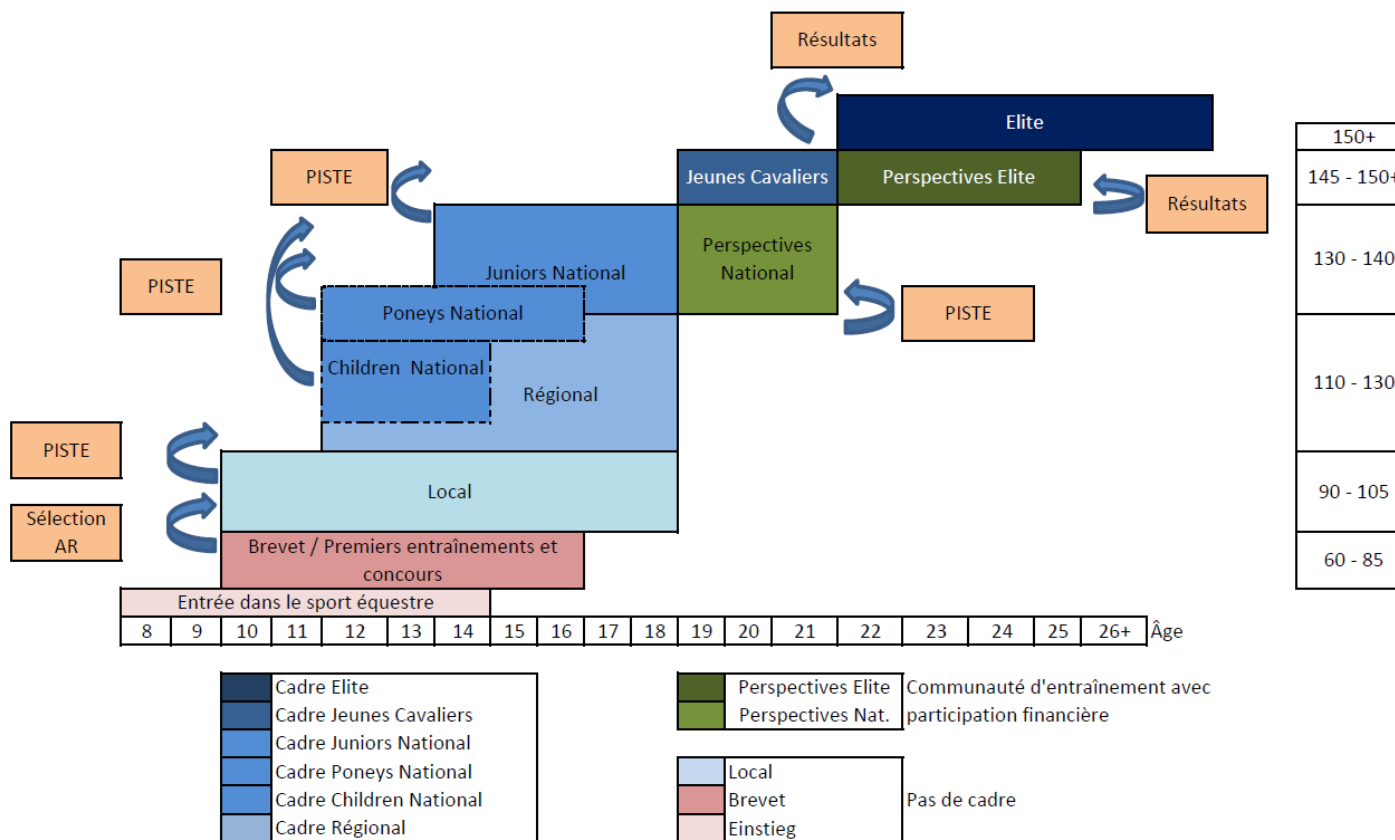
Atteindre le top 5 toutes les années lors de Championnats d'Europe Individuels et par équipe dans les catégories Poneys, Children, Juniors et Jeunes Cavaliers

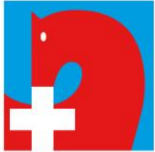
Dressage et Concours Complet:

- Participation aux Championnats (CE, CM, JO) à tous les niveaux (Poney, Juniors, Jeunes Cavaliers, Elite) avec une équipe complète
- Accès au niveau international dans tous les degrés

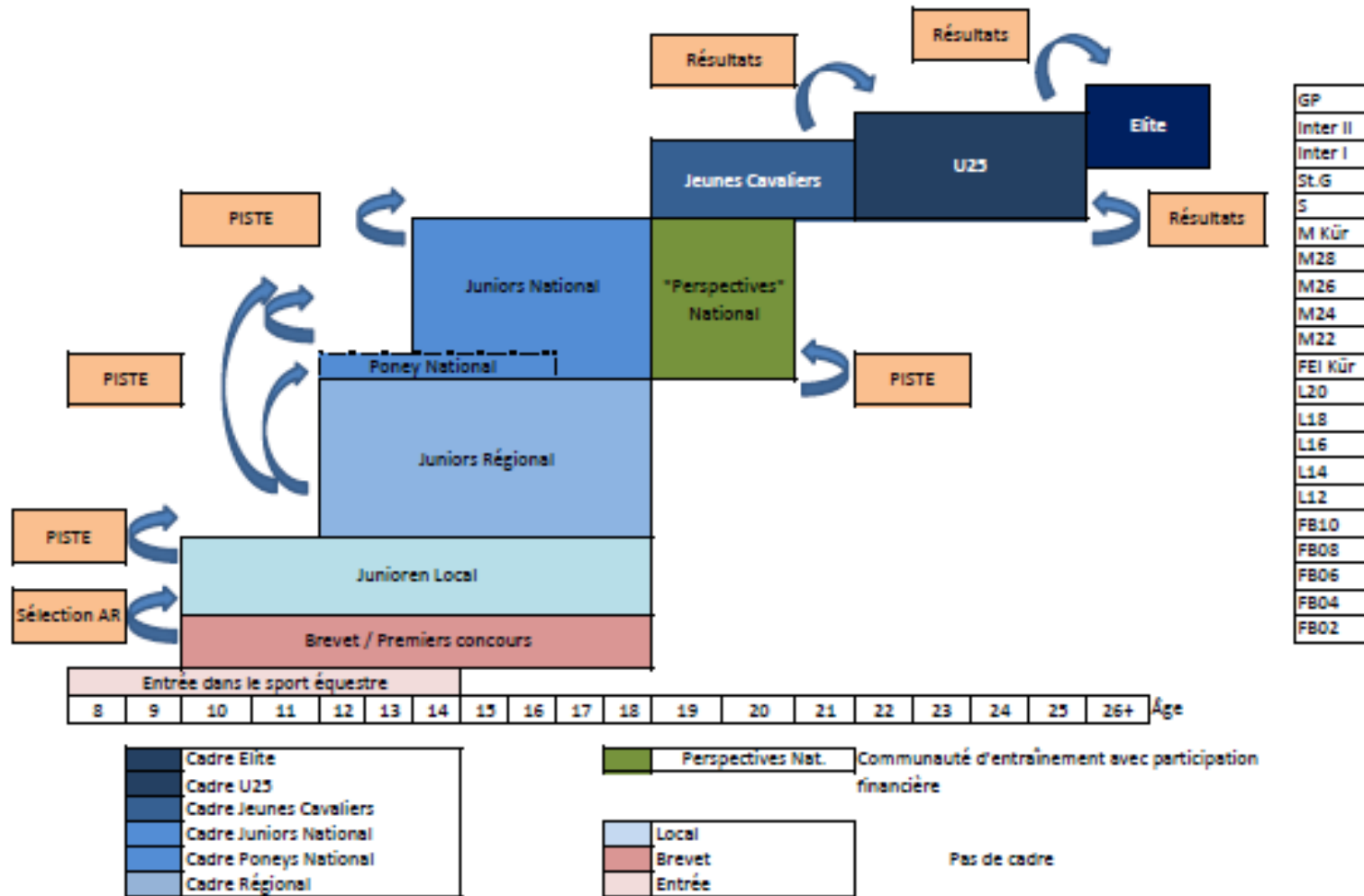


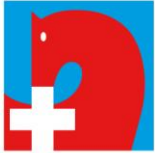
Structures des cadres - Saut



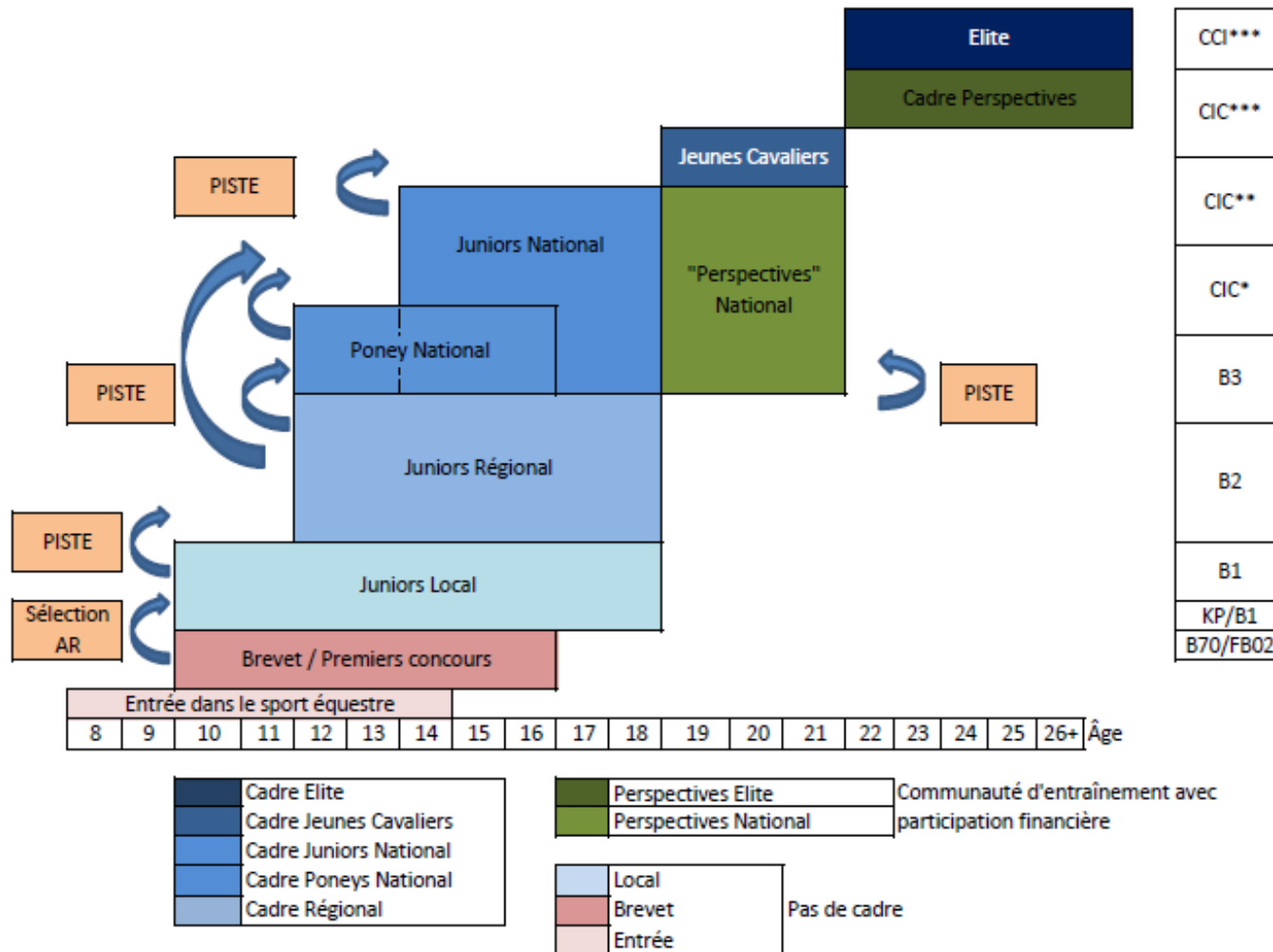


Structures des cadres - Dressage





Structures des cadres - Concours Complet





Parcours de l'athlète

1. Entrée dans le sport équestre, idéalement entre 8 à 12 ans
2. S'entraîne avec son entraîneur personnel, fait le brevet et participe aux premiers concours
3. Accès au système sportif par la participation aux concours, év. sélection par l'Association Régionale lors de concours
4. Inscription à la sélection de l'Association Régionale (Annonces dans les organes des associations et pages internet)
5. Admission au degré de promotion 1 (local)
6. PISTE pour les degrés de promotion 2 (régional) et 3 (national), établissement d'une liste de résultats commune
→ Sélection cadre N et R d'après ces résultats



Parcours de l'athlète

Buts des différents degrés de promotion

Degré de promotion 1:

Consolidation de la formation de base dans les disciplines Saut, Dressage et CC (une base large et solide), participation à des concours régionaux et Coupes Juniors spéciales dans toutes les disciplines

Degré de promotion 2:

Approfondissement de la formation de base avec début de spécialisation dans la discipline CC, participation à des concours régionaux

Degré de promotion 3:

Pure spécialisation, participation à des concours nationaux et internationaux



Autorités responsables

Les autorités responsables du degré de promotion **Local** et **Régional** sont les 5 Associations Régionales:

- OKV (Verband Ostschweizerischer Kavallerie- und Reitvereine)
- ZKV (Zentralschweizerischer Kavallerie- und Pferdesportverband)
- PNW (Pferdesportverband Nordwest)
- FTSE (Federazione Ticinese Sport Equestri)
- FER (Fédération Equestre Romande)

L'autorité du degré de promotion **National** est la Fédération nationale:

- FSSE (Fédération Suisse des Sports Equestres)



Ecole et Formation

Par la remise des «talent cards», les athlètes ont déjà de bonnes possibilités de trouver une solution auprès des écoles partenaires et du label Swiss Olympic.

La FSSE n'a par conséquent pas de concept d'Ecole et de Formation, puisque le besoin n'existe pas à grande échelle.

Si nécessaire, les athlètes peuvent s'adresser à la FSSE afin qu'on puisse trouver une solution individuelle pour la situation de l'athlète (par ex. élaborer des contrats avec les écoles, confirmer l'appartenance à un cadre, attestation pour dispenses à l'école ou au service militaire, etc.).



Concept de sélection

La sélection des athlètes **locaux** se fait sur la base d'un **repérage à cheval/poney**, qui est organisé par l'Association Régionale.

Exigences minimales:

- être âgé de 10 à 18 ans
- membre d'un club équestre (rallié à l'AR)
- détenteur d'un brevet classique
- cheval/poney en bonne santé, apte au sport, à disposition pour toute la saison

Etant donné que dans le premier niveau de promotion il n'y a **pas encore de spécialisation** pour une discipline (saut, CC, dressage), la sélection se fait sur une combinaison de leçons de dressage et de sauts de gymnastique.

La réussite de la sélection et ainsi l'admission au niveau de promotion local est communiqué jusqu'à mi-novembre par écrit aux athlètes et aux parents.



Concept de sélection

La sélection pour le cadre **régional et national** se fait sur la base de la PISTE (Pronostic intégratif et systématique par l'estimation de l'entraîneur)

Les critères suivants sont évalués:

- Performance de compétition
- Notation du cavalier à cheval
- Evaluation selon le type de sport / Notation du cavalier à cheval
- Test capacités motrices
- Développement de la performance
- Analyse de l'environnement
- Notation du cheval



Déroulement Sélection

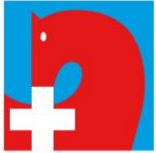
En automne auront lieu les sélections pour les athlètes des cadres régionaux et nationaux aux endroits ci-dessous:

- Suisse centrale / Romandie → Berne
- Suisse orientale → Rüti

ainsi qu'à des manifestations choisies.

Le test sportif se fera indépendamment à divers endroits et dates.

La sélection ultérieure se fait en collaboration entre la FSSE et l'Association Régionale respective.



Déroulement Sélection

1. Performance de compétition

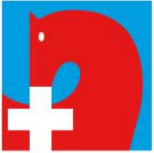
La somme de points (SoP) de la paire (du cavalier et de son meilleur cheval) est retenue entre le 1^{er} octobre de l'année précédent jusqu'au 30 septembre de l'année courante.

2. Niveau

Afin de tenir compte du niveau du cavalier, les résultats de la plus haute catégorie sont retenus entre le 1^{er} octobre de l'année précédente jusqu'au 30 septembre de l'année courante.

3. Notation du cavalier à cheval

Peut avoir lieu soit lors d'un concours, soit lors de la journée de sélection.



Déroulement Sélection

4. **Test capacités motrices**

Est organisé et évalué lors de la journée de sélection

5. **Développement de la performance**

Le développement de la performance doit tenir compte de l'évolution du savoir-faire durant une année. Il est tenu compte de l'évolution du test spécifique au sport (sélection à cheval), ainsi que du test des capacités sport-motrices .

6. **Analyse de l'environnement**

La biographie de l'athlète est analysée sur différents critères tels que par ex. infrastructure, école, attitude par rapport au sport de compétition.

7. **Evaluation Chevaux**

Entre autre sont jugés le mouvement, la routine, le degré de formation, ainsi que la qualité du cheval. Par ailleurs, l'aptitude du cheval en tant que «maître d'école» pour l'athlète est évaluée.

Toutes les données sont saisies dans le tool PISTE. La sélection se fait début novembre sur la base de ces résultats et en collaboration avec le responsable de la relève de la discipline et des Associations Régionales.

Les athlètes seront informés des décisions de sélection par écrit jusqu'à fin novembre.



Réalisation / Développement

La qualité du concept se définit par sa réalisation!

Afin de garantir la réalisation, une séance avec les responsables des AR, ainsi que des disciplines sera organisée en début d'année.

Contenu:

- Discussion de la sélection de l'année précédente
- Définition de l'appel à la sélection de cadre
- Contrôle des critères de sélection pour la sélection à venir



Merci de votre attention

